

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : ATTENTION AUX ABUS ! AVEC LE CNAFAL

Date de publication : 20/06/2022 - Commerce/services

Bonjour, je reçois de nombreux sms sur la possibilité de bénéficier d'une formation gratuite grâce à mon compte personnel de formation. Est-ce une offre sérieuse ?

Vous aussi, vous avez peut-être reçu un sms, un mail ou un appel téléphonique, vous invitant à suivre une formation entièrement financée, grâce à votre compte personnel de formation. Attention, l'arnaque n'est peut-être pas loin !

Le **compte personnel de formation**, dit **CPF**, vous permet en tant que salarié d'acquérir des droits à la formation utilisables tout au long de votre vie professionnelle. Ces droits sont crédités automatiquement chaque année sur votre compte CPF par vos employeurs. Malheureusement, depuis plusieurs mois, des arnaques en lien avec ce dernier ne cessent de s'accroître ?

En général l'arnaque se déroule de la manière suivante :

- Vous recevez un appel téléphonique, un mail ou un sms émanant d'une personne se faisant passer pour un salarié de la plateforme "Mon compte formation" ou d'un autre organisme public, souhaitant vous informer de vos droits à user d'une formation.
- Pour vous inscrire, on vous dit qu'il est nécessaire d'accéder à votre compte formation. Pour cela, votre numéro de sécurité sociale ainsi que votre mot de passe vous sont demandés.
- Une fois la connexion établie, le fraudeur peut vous inscrire avec ou sans votre consentement à une formation factice et récupérer l'argent disponible sur votre compte de formation. Dans certains cas, l'escroc connaît déjà vos nom, prénom et numéro de sécurité sociale. Vous découvrez alors, en vous connectant à votre compte formation- que vous êtes inscrit à une formation à votre insu.

C'est pourquoi, si vous recevez un SMS ou un appel concernant votre CPF :

- ne cliquez pas,
- ne répondez pas ou raccrochez,
- transférez le SMS au 33700.
- vous pouvez aussi faire un signalement via le formulaire présent sur le site officiel moncompteformation.gouv.fr.

S'il s'agit d'un mail vous incitant à consulter vos droits, idem, ne cliquez pas et supprimez le message. Enfin, ne partagez jamais vos données personnelles car elles pourraient être utilisées de manière frauduleuse.

Si vous avez communiqué votre mot de passe, changez-le immédiatement et choisissez un mot de passe dit "fort", car certains escrocs peuvent pirater votre compte, même si vous n'avez pas communiqué vos informations.

Enfin, si vous avez été victime de ce type d'escroquerie, déposez plainte au commissariat ou à la gendarmerie dont vous dépendez. Vous pouvez aussi le faire par écrit en adressant votre plainte au procureur de la République du tribunal judiciaire de votre lieu de domicile.

URL source: <https://www.inc-conso.fr/content/compte-personnel-de-formation-attention-aux-abus-avec-le-cnafal>